

Monsieur Benoit LOUSSIER
Office National des Forêts
Agence territoriale Alpes-de-Haute-Provence
1 allée des Fontainiers
04 000 DIGNE-LES-BAINS

Objet : Communiqué de presse VTT

Grenoble, le 22 février 2019

Monsieur le directeur,

Nous sommes l'association nationale pour le développement durable et responsable du VTT. Nos adhérents agissent dans toute la France avec l'objectif de concilier le développement de notre pratique avec la protection de l'environnement, le respect des autres usagers et du droit attaché à la propriété.

Ainsi, nous apportons une aide importante pour de nombreuses collectivités territoriales dans la gestion, l'entretien et la sensibilisation concernant les sentiers. Au niveau national, nous collaborons avec les institutions françaises (ministères, fédérations, ONF, etc.) poursuivant les mêmes objectifs qu'énoncés précédemment.

Nos adhérents locaux nous ont alerté sur le communiqué de presse « contrôle de la circulation des VTT en forêt hors des routes et des sentiers balisés » diffusé, semble-t-il, par l'agence ONF des Alpes-de-Haute-Provence.

Cette communication nous semble difficilement applicable et créatrice de conflits entre usagers. Si vous l'acceptez, nous vous proposons d'échanger sur les difficultés que vous semblez rencontrer et vous faire part de notre expérience dans de pareilles situations. Cela permettrait de rechercher une issue satisfaisante pour tous.

Aussi, monsieur le directeur, je me tiens à votre disposition, ainsi que mon équipe, pour échanger sur le sujet.

Dans l'attente de votre retour, je vous remercie par avance pour votre réponse et vous adresse mes plus respectueuses salutations,

Raymond CHEMINAL, Président

